

# COMMUNIQUE DE PRESSE

LUNDI 16 MARS 2020

## COVID-19 – ORGANISATION DES SERVICES DE GRANDANGOULÊME

GrandAngoulême a mis en place une cellule de crise pour faire face à l'épidémie de Covid-19 en cours. Présidée par Jean-François Dauré, elle a défini l'organisation des services communautaires dans cette situation, afin d'assurer les activités essentielles et de limiter les perturbations de son fonctionnement.

### **Ont ainsi été identifiées comme activités essentielles :**

- La collecte des déchets ménagers,
- L'assainissement des eaux usées,
- La fourniture d'eau potable,
- L'entretien des voiries Möbius et BHNS,
- La rémunération des agents,
- Le paiement des factures.

Les services supports (Direction Ressources et Direction construction et patrimoine) mais également le Cabinet et la Direction Générale, seront également mobilisés pour permettre le bon fonctionnement de ces services.

### **Aussi, dès le 17 mars,**

Tous les agents dont les missions n'ont pas été identifiées comme essentielles sont tenus de rester à domicile. Toutefois, pour garantir la continuité des services essentiels, ces agents pourront être mobilisés et redéployés pour aller renforcer les services en manque de personnel.

La cellule de crise se réunira chaque matin et une communication permanente sera organisée et adaptée aux évolutions de la situation.

Tout est mis en œuvre pour préserver la santé des agents et de leurs proches, tout en assurant, dans les meilleures conditions possibles, la continuité de notre mission de service public.

Jean-François Dauré

Président de GrandAngoulême

